

Source :

<https://www.sortirdunucleaire.org/France-Chooz-Nouvelle-erreur-de-l-exploitant-qui-engendre-un-evenement-significatif-pour-la-surete-et-pour-l-environnement>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Chooz : Nouvelle erreur de l'exploitant qui engendre un évènement significatif pour la sûreté et pour l'environnement**

28 mars 2018

France : Chooz : Nouvelle erreur de l'exploitant qui engendre un évènement significatif pour la sûreté et pour l'environnement

Une semaine après l'oubli de respecter une procédure lors d'un essai, nouvelle erreur de l'exploitant nucléaire qui vient d'être découverte : les contrôles de l'étanchéité de plusieurs groupes frigorifiques du site n'ont pas été effectués dans les délais réglementaires. Cet oubli est à la fois un évènement significatif pour la sûreté et pour l'environnement car les fluides frigorifiques, essentiels au refroidissement, sont aussi très polluants pour l'environnement.

Le manque de rigueur dans la gestion du site nucléaire de Chooz commence à devenir flagrant. Il y a peu, c'était l'[oubli de respecter la procédure lors d'essais sur des grappes de commande](#) : un circuit permettant de gérer la quantité de bore n'avait pas été isolé et l'erreur n'avait été découverte qu'après. Embêtant car il s'agit quand même de la maîtrise de la réaction nucléaire dans le cœur du réacteur et de contrôler sa puissance.

Plus récemment, c'est une erreur lors d'une retranscription qui a été à l'origine de l'"oubli" de vérifier que les réservoirs qui contiennent des fluides frigorifiques sont bien étanches. **Une tolérance de plus ou moins 25% sur la périodicité entre 2 examens a ainsi été enregistrée, puis appliquée. Et cette énorme marge n'a pas fait se poser de question aux équipes.** Cinq groupes frigorifiques, dont certains en zone nucléaire, n'ont ainsi pas été contrôlés dans les délais réglementaires. Outre le fait que cela constitue un **évènement significatif pour la sûreté** (ces fluides servant au refroidissement), cela constitue également un **évènement significatif pour l'environnement**, car ces fluides sont très polluants et leurs fuites engendrent l'émission de gaz à effet de serre.

Ce que dit EDF :

Le 27/03/2018

Non-respect de la périodicité de réalisation de contrôles d'étanchéité sur les groupes frigorigènes

Dans le cadre d'une opération de contrôle, les équipes de la centrale de Chooz constatent que **les délais de réalisation des contrôles d'étanchéité ont été dépassés sur cinq groupes frigorigènes** des bâtiments industriels de la centrale, en zone et hors zone nucléaire de l'installation. Une **erreur lors de la saisie des paramètres** dans le logiciel de programmation des activités est à l'origine de l'écart. Une **tolérance de plus ou moins 25% sur la périodicité entre deux examens** avait été affectée par erreur à ces contrôles.

Après la découverte de l'erreur, les contrôles en retard ont été réalisés et n'ont montré aucune non-conformité.

Le non-respect de la périodicité de réalisation de contrôles sur certains groupes frigorigènes constitue un écart aux règles d'exploitation. Pour cette raison, cet événement a été déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire le 13 mars 2018 comme **significatif pour la sûreté** au niveau 0 de l'échelle INES qui en compte 7. Il a également été déclaré comme **événement significatif pour l'environnement** le 22 mars 2018.

<https://www.edf.fr/groupe-edf/nos-energies/carte-de-nos-implantations-industrielles-en-france/central-e-nucleaire-de-chooz/actualites/non-respect-de-la-periodicite-de-realisation-de-contrôles-d-etancheite-sur-les-groupes-frigorigenes>